

La grève, camarades !

Problématique

► Durant les premières années de l'après-guerre, une vague révolutionnaire menace-t-elle les départements alsaciens ?

Contexte historique

La réintégration de l'Alsace à la France après 1918 a également profondément bouleversé les rapports de force entre patronats et syndicats en redessinant de nouvelles frontières. Dans un passionnant ouvrage collectif qui vient de paraître, l'historien Vincent Biguet relève ainsi qu'en 1919, « *année charnière pour le mouvement ouvrier alsacien* », ce ne sont pas moins de 84 mouvements de grèves qui ont vu le jour en Alsace.

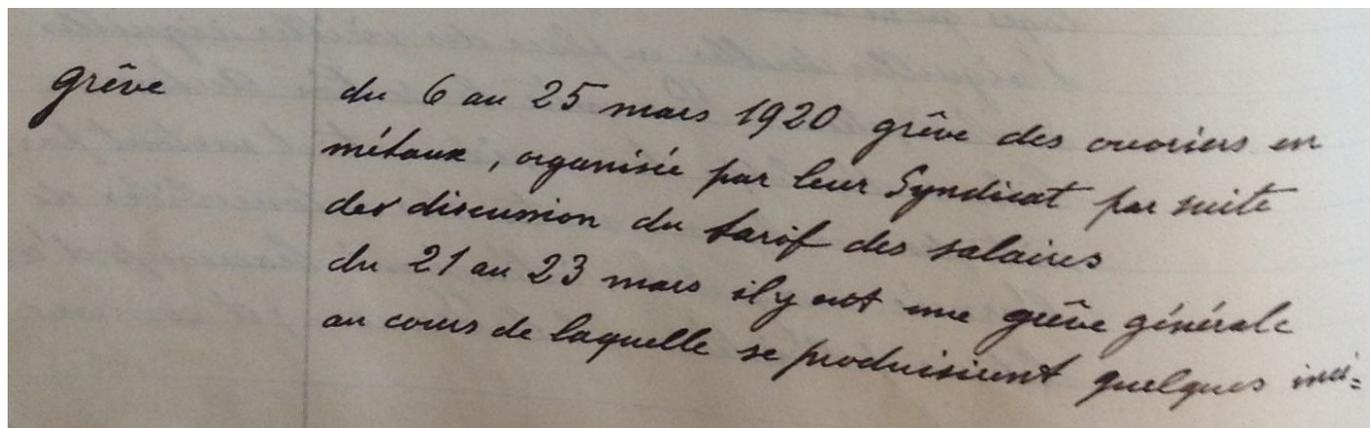
Ces grèves sont des « *répliques* » du séisme des journées révolutionnaires du novembre rouge de 1918 sans aucun doute, mais aussi un héritage de la culture syndicale à l'époque du *Reichsland*. Il ne s'agit pas, explique l'auteur, « *d'un renversement de système mais plutôt d'une collaboration avec la direction dans la gestion du travail* » qui aboutira, comme lors de la grève chez de Dietrich à un accord d'entreprise. Ces mouvements sociaux se poursuivront en 1920.

Michel Hau, « La grève camarade ! », 1918, *le retour à la France*, Les Saisons d'Alsace, n°77, automne 2018, p. 99.

Mise en page de la fiche : Lucas Rival, AD68

DOC 85

AD67, 193 J 18 (pages 44 - 46)



Du 6 au 25 mars 1920, grève des ouvriers en métaux, organisée par leur syndicat par suite des discussions du tarif des salaires.

Du 21 au 23, il y eut une grève générale au cours de laquelle des incidents, casse de devantures, etc. ... On eut des séances du tribunal d'arbitrage, qui fixa le 25 mars les conditions de salaires, adoptées par les partis.

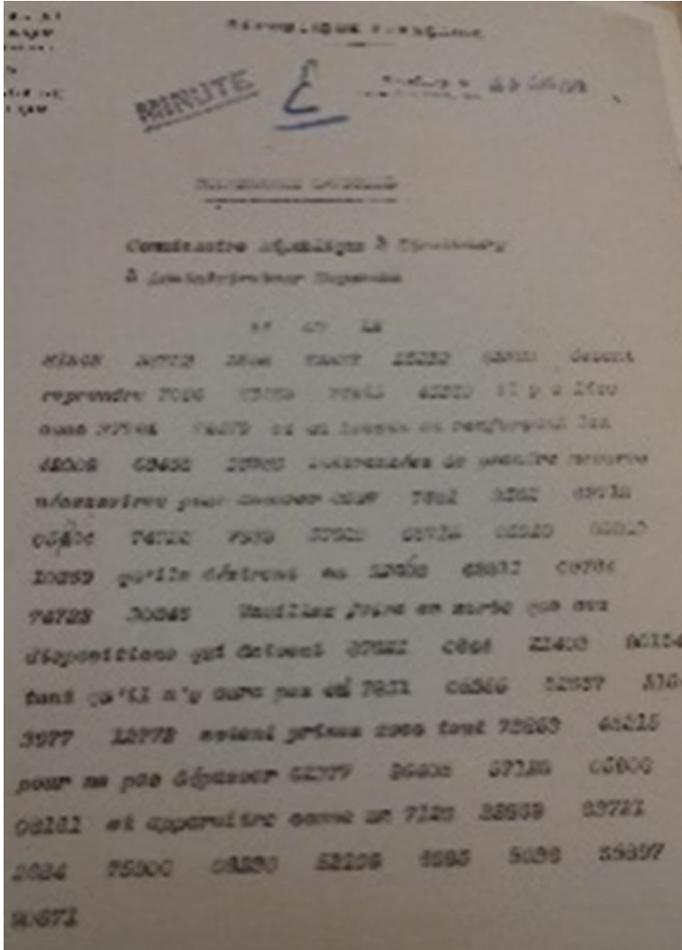
En avril 1920, il y eut une très forte pénurie de charbons, par suite des grèves et des difficultés de transports [...]

Lorsqu'en 1920, le coût de la vie journalière avait haussé, les salaires furent augmentés en conséquence ; mais lorsqu'en 1921 la cherté de la vie avait de nouveau diminué, les syndicats des ouvriers en métaux ont engagé une grève passive ou grève perlée (*Passive Resistenz*) des ouvriers parce que le syndicat patronal avait introduit une réduction des salaires de 0,25 par heure. Aussi nos ouvriers se mirent en grève du 25 juillet au 30 août 1921. Le 31 août 1921, le travail fut repris par la totalité des ouvriers avec la réduction de salaire du syndicat patronal. Du 25 au 29 août les ouvriers de l'électricité se mirent également en grève [...].

Extrait de l'histoire de l'horlogerie Schwilgué-Ungerer
(*Die Geschichte der Strassburger Turmuhrenfabrik* par Alfred puis Charles Ungerer) :
volume manuscrit écrit principalement en allemand,
quelques plans et calques, 1914-1964, pages 44-46
(couvrant les années 1920 et 1921), **AD67, 193 J 18**.

DOC 86

AD67, 286 D 367



Transcription

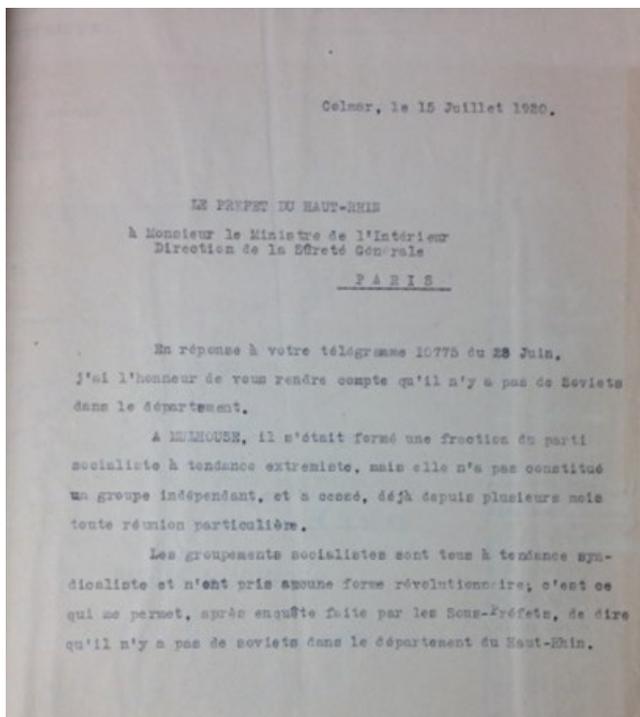
Les usines Dietrich devant reprendre le travail mardi il y a lieu, avec concours gendarmerie et au besoin en renforçant les effectifs des brigades intéressées, de prendre mesures nécessaires pour assurer liberté de travail et protection des ouvriers, qu'ils désirent ou non travailler.

Veillez faire en sorte que ces dispositions - qui doivent être exclure concours troupes tant qu'il n'y aura pas eu d'incidents nécessitant intervention force armée - soient prises avec tout mesure convenable pour ne pas dépasser caractère de protection ordre public et apparaître comme un appui systématique donné à la cause patronale.

Télégramme officiel codé du Commissaire de la République à Strasbourg à l'administrateur d'Haguenau, 14 juin 1919, AD67, 286 D 367.

DOC 87

AD67, 121 AL 866



Colmar, le 15 juillet 1920.

Le préfet du Haut-Rhin
 A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
 Direction de la Sûreté générale
 Paris

En réponse à votre télégramme 10775 du 28 juin, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il n'y a pas de soviets dans le département.

A MULHOUSE, il s'était formé une fraction du parti socialiste à tendance extrémiste, mais elle n'a pas constitué un groupe indépendant, et a cessé, déjà depuis plusieurs mois toute réunion particulière.

Les groupements socialistes sont tous à tendance syndicaliste et n'ont pris aucune forme révolutionnaire ; c'est ce qui me permet, après enquête faite par les sous-préfets, de dire qu'il n'y a pas de soviets dans le département du Haut-Rhin.

Lettre du préfet du Haut-Rhin au Ministre de l'Intérieur,
 15 juillet 1920. AD67, 121 AL 866

DOC 88

AD67, F°346 / 5



« Un voisin désagréable », Dur's Elsass, n°292, édition du 20 août 1920, AD67, F°346/5.

Exploitation pédagogique

Doc 85

L'entrepreneur Ungerer relate dans son journal les événements marquants de sa vie et de celle de son entreprise. En 1920 et 1921, il relate les grèves qui impactent la vie de son usine.

Je présente le document

- ▶ Relevez les dates de ces mouvements de grève et leurs causes.

.....

.....

.....

.....

.....

J'analyse le document

- ▶ Quelles ont été les conséquences de ces grèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 86

Je présente le document

- ▶ Dans ce télégramme codé daté du 14 juin 1919, quelles sont les mesures recommandées par le Commissaire de la République ?

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 86

J'analyse le document

- ▶ Face à ces mouvements de grèves, comment réagissent les autorités ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ▶ Pourquoi conseille-t-il d'avoir recours à la gendarmerie et non à l'armée ??

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 87

J'analyse le document

- ▶ Pourquoi le directeur de la sûreté générale du Ministère de l'Intérieur demande-t-il au Préfet du Haut-Rhin s'il existe des soviets dans son département ?

.....

.....

.....

.....

.....

J'interprète / je donne du sens

- ▶ Cherchez la définition de « soviet » et transcrivez-la ci-dessous.

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 87

J'interprète / je donne du sens

- ▶ Durant quel événement les soviets sont-ils apparus ?

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 88

La crainte des autorités et d'une partie de l'opinion publique est de voir la révolution bolchévique se diffuser à travers le monde.

Je présente le document

- ▶ Décrivez l'illustration en couverture du n°292 de la revue *Dur's Elsass* (date, auteur, composition de l'image, titre et textes...)

.....

.....

.....

.....

.....

J'interprète / je donne du sens

- ▶ Pour interpréter le document, réfléchissez sur la vision du communiste qu'elle véhicule

.....

.....

.....

.....

Pour aller plus loin

<http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/colloquesseminaires/le-syndicalisme-lepreuve-de-la-premiere-guerre-mondiale>